

Réunion du 4 novembre 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Alice MOREL

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Alfred BECKER

**N° CP/2013/808 - Administration générale - 5**  
**Avis du Conseil Général sur le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) arrêté de la communauté de communes du Val de Moder**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, émet un avis favorable au projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) arrêté de la communauté de communes du Val de Moder, dont les grands équilibres s'inscrivent en cohérence avec les enjeux du Département.

Elle apporte par ailleurs les précisions suivantes :

- sur le thème de l'habitat et du logement :

. elle approuve les dispositions des "Orientations d'aménagement et de programmation - volet habitat", qui intègrent les enjeux et orientations du plan départemental de l'habitat (PDH) et de la politique départementale de l'habitat territorialisée à l'échelle du schéma de cohérence territoriale de l'Alsace du Nord (SCOTAN)

. elle propose que le Département accompagne la communauté de communes du Val de Moder dans la mise en œuvre de ce volet habitat, et propose notamment de conclure avec cette collectivité une convention post - programme local de l'habitat (PLH), qui permettra d'identifier un budget et un programme d'actions sur six ans, et d'en contractualiser les moyens alloués

- sur la question des coulées d'eau boueuse, elle appelle l'attention de la commune d'UHRWILLER particulièrement concernée par cette question, tel que précisé dans le rapport, et recommande de travailler à une déclinaison plus précise de la prise en compte du risque à l'échelle des quartiers ou futures zones d'urbanisation.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20131104-82889-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 20/11/13